

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 4 juin 2020

L'an deux mil vingt, le quatre du mois de juin à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle culturelle, en session ordinaire et selon les directives de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 portant continuité des services publics locaux dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Monsieur Benjamin BEYSSAC, Maire.

Etaient présents : M. BEYSSAC Benjamin, M. AUCHÉ Vincent, MME BONNIN Sylvie, M. BRESSAND Pascal, MME DESRUES Francisca, MME JOSEPH Martine, M. MALLET Franck, MME GASTÉ Catherine, M. CAILLÉ Christophe, MME PERTHUIS Sophie, M. KOJÉOU Pascal, MME BINEY Katia, M. LECLAIR Rémy, M. FABLET Jean-Luc, MME HOOGE Laëtitia, conseillers municipaux.

Procurations : néant

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 15

Monsieur Vincent AUCHÉ a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 mai 2020.

OBJET : CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les dispositions de l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du même code ;

Vu les dispositions de l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le conseil municipal propose de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Monsieur Jean-Luc FABLET fait remarquer que dans ces conditions sa liste "Agir, Vivre, Ensemble" dont 2 membres sont installés au Conseil municipal ne pourra pas être représentée à la commission d'appel d'offres en raison de la méthode de calcul.

De ce fait, et afin de n'écarter personne, le Conseil municipal propose de présenter une liste unique composée de conseillers municipaux de la liste "Une nouvelle dynamique pour Nogent" et de la liste "Agir, Vivre, Ensemble". Après un temps de réflexion de 5 minutes,

Les listes "Une nouvelle dynamique pour Nogent" et "Agir, Vivre, Ensemble" présente :
Ms. Vincent AUCHÉ, Francisca DESRUES, Jean-Luc FABLET membres titulaires
Mme et Ms. Martine JOSEPH, Christophe CAILLÉ, Franck MALLET, membres suppléants

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Sont ainsi déclarés élus :

Ms. Vincent AUCHÉ, Pascal BRESSAND, Jean-Luc FABLET membres titulaires,

Mme et Ms. Martine JOSEPH, Christophe CAILLÉ, Franck MALLET, membres suppléants,

pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Fait et délibéré le 4 juin 2020,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Benjamin BEYSSAC.



Certifié exécutoire compte tenu de
La transmission en Préfecture le : 10/06/2020
La publication le : 10/06/2020
Le Maire :



ANNEXE aux DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL n° 36/2020 et n° 37/2020 du 4 JUIN 2020.

Commune de NOGENT-LE-PHAYE

COMMISSIONS MUNICIPALES								
	Cœur de village, patrimoine communal	Affaires scolaires	Culture, Communication, fêtes et cérémonies	Urbanisme, travaux de voirie, cadre de vie	Sécurité et protection des populations	Finances et affaires sociales	Vie associative et sportive	Marchés et appels d'offres
Président délégué *	Vincent AUCHÉ	Vincent AUCHÉ	Sylvie BONNIN	Pascal BRESSAND	Pascal BRESSAND	Francisca DESRUÉS	Francisca DESRUÉS	Benjamin BEYSSAC
ÉLUS	Sylvie BONNIN Pascal BRESSAND Francisca DESRUÉS Katia BINEY Christophe CAILLÉ Catherine GASTÉ Martine JOSEPH Rémy LECLAIR Franck MALLET Jean-Luc FABLET Laëtitia HOOGE	Sylvie BONNIN Pascal BRESSAND Francisca DESRUÉS Christophe CAILLÉ Pascal KOJÉOU Franck MALLET Sophie PERTHUIS Jean-Luc FABLET	Vincent AUCHÉ Pascal BRESSAND Francisca DESRUÉS Katia BINEY Christophe CAILLÉ Martine JOSEPH Pascal KOJÉOU Jean-Luc FABLET Laëtitia HOOGE	Vincent AUCHÉ Sylvie BONNIN Francisca DESRUÉS Katia BINEY Christophe CAILLÉ Franck MALLET Jean-Luc FABLET Laëtitia HOOGE	Vincent AUCHÉ Sylvie BONNIN Francisca DESRUÉS Katia BINEY Catherine GASTÉ Sophie PERTHUIS Jean-Luc FABLET Laëtitia HOOGE	Francisca DESRUÉS Vincent AUCHÉ Sylvie BONNIN Pascal BRESSAND Christophe CAILLÉ Martine JOSEPH Pascal KOJÉOU Rémy LECLAIR Franck MALLET Sophie PERTHUIS Jean-Luc FABLET Laëtitia HOOGE	Vincent AUCHÉ Sylvie BONNIN Pascal BRESSAND Christophe CAILLÉ Martine JOSEPH Pascal KOJÉOU Rémy LECLAIR Franck MALLET Sophie PERTHUIS Jean-Luc FABLET Laëtitia HOOGE	Titulaires : Vincent AUCHÉ Francisca DESRUÉS Jean-Luc FABLET Suppléants : Christophe CAILLÉ Martine JOSEPH Franck MALLET

* Monsieur le Maire est président de droit de toutes les commissions municipales, néanmoins il a délégué cette fonction à ses adjoints par arrêtés du Maire 2 juin 2020.